



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écoles

Question écrite n° 17244

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le développement d'espaces numériques de travail dans les établissements scolaires. Depuis 2003, le ministère chargé de l'éducation nationale s'est engagé dans un programme de déploiement d'espaces numériques de travail (ENT). Ces espaces permettent aux élèves et aux enseignants de disposer, entre autres, de services de communication et de publication, de services de stockage et d'échanges de documents. Ils peuvent aussi accéder à un ensemble de ressources numériques. Ces espaces constituent donc des outils et des ressources à destination de la communauté éducative, utilisés par les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques quotidiennes et c'est d'ailleurs pourquoi le ministère forme régulièrement les enseignants afin qu'ils s'approprient les technologies mises à leur disposition. Lancée en 2011 afin de connaître les pratiques numériques des enseignants et leurs impressions, l'enquête Profetic (professeurs et technologies de l'information et de la communication) a révélé que 90 % des enseignants étaient persuadés que le numérique représentait un réel intérêt pour diversifier les pratiques, préparer les cours et les rendre plus attractifs pour les élèves. Cependant, près des deux tiers estiment que l'utilisation des TIC est insuffisamment développée dans leur établissement. L'installation généralisée de tableaux numériques interactifs (TNI), également appelés tableaux blancs interactifs (TBI) saurait certainement répondre aux attentes des enseignants comme des élèves. Une étude belge du service de méthodologie et de formation consacrée à l'efficacité de ces tableaux dans l'apprentissage et l'acquisition de compétences dans le cadre d'une utilisation partagée, a mis en évidence les bénéfices des TNI. Il lui demande donc quelles mesures le ministère compte prendre pour développer l'équipement numérique dans les établissements scolaires et de lui préciser le calendrier retenu et les niveaux scolaires concernés.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17244

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1219

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)